



COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR

Lettre d'information N° 11

Réunion du conseil municipal du 20 avril 2009

Le CM s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Michèle Paul, Maire.

Il a approuvé à l'unanimité le compte-rendu du CM du 23 mars 2009.

Informations sur les différentes réunions extérieures

- Chenil du Jolibois : Ch. Schmitz

Lors de l'assemblée générale, les délégués ont été informés que le chenil travaille à présent avec la SPA de Nancy.

- Réunion d'information avec un des cinq sénateurs mosellans, M Masson : M. Paul, Ch. Schmitz

Le problème des restructurations militaires a été évoqué, les conséquences économiques pour la région messine vont être importantes.

A été évoquée également la suppression de la taxe professionnelle prévue en 2010. qui aura un impact direct sur le budget des communes.

Les communes et communautés de communes n'ont pas, à ce jour, d'informations précises sur les compensations versées par l'Etat.

- Signature de la convention avec le préfet

Mme le Maire a signé en Préfecture la convention avec le Préfet engageant la commune de Norroy pour des investissements 2009 à hauteur de 810.799€.

Choix du maître d'œuvre pour les travaux d'aménagement du centre village

Trois bureaux d'étude ont fait des propositions concernant ces travaux estimés à 300.000€.

- Bureau d'études Welty : 6% du montant des travaux

- Bureau d'études ITB : 5,2%

- Bureau d'études CMO : 5%

Le CM choisit le bureau d'études CMO.

Accord du CM à l'unanimité.

Délégation maîtrise d'ouvrage travaux Snorroy

Le Maire propose de déléguer à la Communauté de communes la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux de Snorroy, soient l'enfouissement des réseaux et l'aménagement de voirie pour un estimatif de 460.000€.

Accord du CM à l'unanimité

Demande DGE travaux de sécurité salle A. Bourson

Ces travaux, demandés par la commission de sécurité, concernent l'isolation de l'installation de chauffage de la salle du reste du local technique.

Le montant des travaux est de 17.960€.

La commune demande une subvention DGE à hauteur de 30%.

Accord du CM à l'unanimité.

Demande DGE aménagement centre village

Les travaux éligibles à la DGE sont exclusivement l'aménagement des deux places, l'enfouissement des réseaux n'étant pas pris en compte.

L'estimatif des travaux est de 150.000€.

La subvention demandée correspond à 30% de cette somme.

Accord du CM à l'unanimité.

Demande subvention région Lorraine

Comme pour la DGE, les travaux subventionnables ne concernent que la requalification des espaces publics. La subvention demandée est de 30% du coût des travaux estimés à 150.000€.

Accord du CM à l'unanimité.

Demande de subvention exceptionnelle

Les travaux de Snorroy sont estimés à 460.000€. Mme le Maire propose au CM de solliciter auprès du député une subvention exceptionnelle au titre de l'enveloppe parlementaire.

Accord du CM à l'unanimité.

Adhésion d'une commune au SIEGVO

Le SIEGVO a donné son accord à la demande d'adhésion de la commune d'Ars sur Moselle. Chaque commune adhérente du SIEGVO doit ratifier cet accord.

Accord du CM à l'unanimité

Conclusions enquêtes publiques

- Aliénation et déplacement du sentier du Berjonnet

Le commissaire enquêteur a donné un avis favorable.

Le CM autorise le maire à effectuer les démarches conséquentes à ce déplacement. L'arpentage sera pris en charge par le demandeur, les cession et acquisition seront enregistrés par acte administratif.

Accord du CM à l'unanimité

- Aliénation et déplacement du sentier dit de La Rinquelle

Le Commissaire enquêteur a donné un avis favorable.

Les membres du CM autorisent le maire à effectuer les démarches administratives.

Suivant la procédure en vigueur, la commune va faire la proposition d'achat aux trois riverains.

Accord du CM à l'unanimité

Avis PLU Woippy

M. Neveux, 1er adjoint a donné quelques précisions concernant le PLU de Woippy. Le CM décide de donner un avis favorable.

Accord du CM à l'unanimité

Attribution du logement communal

Le CM a entériné la proposition de la commission et autorise le Maire à signer le bail.

Accord du CM à l'unanimité

Achat terrain

Une parcelle de 1 are 64, située en zone UA et proche de la parcelle acquise pour un aménagement destiné à du stationnement, est à vendre.

Le maire propose d'exercer le droit de préemption de la commune au prix estimé par les Domaines.

Accord du CM à l'unanimité

Divers

*** Réseau gaz naturel**

La mise en gaz de la rue de Fèves se fera à partir du 15 mai 2009. Les clients seront avertis individuellement.

Après beaucoup de problèmes, les travaux reprendront la 1ère quinzaine de juin avec l'entreprise MTP qui a posé le réseau rue du Charrau.

MTP mettra plusieurs équipes sur le chantier afin de terminer pour la fin octobre.

GrDF offre une aide à l'investissement pour la pose de chaudières.

Le montant de l'aide est variable suivant le type d'installation et peut aller jusqu'à 1000€.

Demander le formulaire à Mme Rouvery au :
03 87 56.61.09

Le dossier est à renvoyer avant le 1er juin 2009.

* Travaux rue du Charrau

Ils ont repris depuis le 27 avril. La remise aux limites cadastrales de plusieurs propriétés modifie le projet initial. (création d'un îlot central au niveau du virage avec 3 mètres de part et d'autre et sans modifier la largeur des trottoirs.

* Collecte ordures ménagères et collecte sélective

En application de la recommandation R 437 de la C.N.A.M.T.S., il est impératif d'éviter les marches arrières des véhicules lors des collectes. De ce fait, deux zones de collecte sont modifiées :

- 1.- Rue de la Mine : collecte assurée à la jonction au bas de la Haute rue sur le trottoir.
- 2.- Haute rue : collecte assurée au premier virage au droit du pylône électrique face au n° 7.

Date d'effet de ce nouveau dispositif : dès réception du bulletin.

* Communauté de communes

Nouvelles dispositions de subventionnement pour ravalement de façade et isolation extérieure thermique.

Montant de l'aide

1) Pour les ravalements de façades :

L'aide apportée par la Communauté de Communes de Maizières-lès-Metz représente 25% du montant des travaux HT plafonnés à 2000€ de subvention par immeuble. Les collectivités ont défini une enveloppe annuelle limitée pour cette opération. Une fois cette enveloppe consommée, les dossiers ne seront plus subventionnés.

2) Pour l'isolation thermique extérieure

L'aide apportée par la Communauté de Communes de Maizières-lès-Metz représente 25% du montant des travaux HT plafonnés à 1500€ de subvention par immeuble. Les collectivités ont défini une enveloppe annuelle limitée pour cette opération. Une fois cette enveloppe consommée, les dossiers ne seront plus subventionnés.

Les travaux devront être terminés dans un délai de 6 mois après l'acceptation du dossier par la

Communauté de Communes de Maizières-lès-Metz.

Cette opération aura une durée de trois ans à compter du 30 mars 2009.

Informations

* Nettoyage de printemps

Venez nombreux au nettoyage de printemps organisé par le CMJ et la commune. Rendez vous le samedi 16 mai à 9h dans la cour de l'école.

* Commission sécurité

Une commission ouverte concernant la sécurité dans le village aura lieu le jeudi 14 mai à 20h en mairie.

* INSEE : Enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages

Du 11 mai au 27 juin 2009, l'INSEE réalise une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous réserverez à l'agent.

* Bus seniors

En direction de Metz : **les vendredis 15 et 29 mai.**

Départ à 14h, arrêts habituels.

* AS de foot Les Côteaux (Club intercommunal)

Programme des derniers matchs de championnat

Dimanche 3 mai 2009 - 9h ou 10h45

Les Côteaux AS-Vantoux

Dimanche 10 mai 2009 - 10h

Les Côteaux AS-Lorry-Plappeville FC

Dimanche 17 mai 2009 - 10h

Lorry-Plappeville FC-Les Côteaux AS

Dimanche 24 mai - 10h

Les Côteaux AS-Marieulles Vezon

Attention les heures peuvent changer en fonction des autres rencontres.

Civisme

Les propriétaires de chiens ont des obligations

Ramasser devient obligatoire et le contrevenant est passible d'une amende.

Un peu de civisme peut venir à bout de ce désagrément. Une fois le compagnon à quatre pattes mené au caniveau pour y faire ses besoins, les propriétaires de chiens sont invités à appliquer la Méthode du Sac. Il suffit de se munir d'un sac plastique, de l'ouvrir et de l'enfiler comme un gant, puis de ramasser la crotte du chien, de retourner le sac autour de la main, de le fermer hermétiquement et enfin de le jeter dans la poubelle la plus proche.

Et ramasser ... y'a pas de honte ! ... au contraire, vous verrez qu'on vous félicitera.

Rappel de l'arrêté du 4 mai 2001 prescrivant la lutte contre les bruits de voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc, sont autorisés suivant le tableau ci-dessous :

**Du lundi au samedi
8h30 à 12h et de 14h à 19h**

**Dimanche et jours fériés
de 10h à 12h**

Vous pouvez retrouver la lettre d'information sur le site de la commune
<http://mairie.norroy.free.fr>

Vendredi 15 mai – Grande soirée Couarail

Deux spectacles de qualité - Salle A. Bourson – à partir de 18h30 - Restauration assurée
Prix : 9 € adulte / 7€ Jeunes et étudiants



Groupe SIRIUS – 19h

Côtant des accents folks et mêlant des textes tantôt poétiques, parfois critiques, Sirius mélange la chanson française à la folk pour amener sa musique dans des sonorités acoustiques qui ne manqueront pas de caractère. Sirius s'invente son univers pour le partager à qui veut bien profiter du voyage.

et

Cie le Bestiaire à Pampilles avec Marie Glawdys et Max Paul dans « EXPERIENCE » - 21h

Burlesque, musical et déjanté. Ils viennent de Toulouse. Couple aristocratique délicieusement atteint, qui nous livre une performance scénique exceptionnelle. Un pur régal, complètement décalé, pour un show, faussement aristocratique et décérébré.

Renseignement <http://www.festivalcouarailnorroy.fr/> – 06 50 02 09 33

Fête du Village, week-end du 13 et 14 juin

L'Association Sports et Détente organise la fête du village autour du « 2^{ème} Festival Couarail » le week-end du 13 et 14 juin. Pour ce faire elle fait appel à tout volontaire voulant donner « un coup de main » pour préparer, tenir des stands ou débarrasser. Vous pouvez vous faire connaître auprès de Mr Rodriguez (03 87 51 33 58) ou d'un membre de l'ASD.

Par avance Merci.